RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

DOUANES & DROITS INDIRECTS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nice, le 13 novembre 2026

## Direction régionale des douanes et droits indirects de Nice

## Remise de papiers et sacs cadeaux saisis par l'administration des douanes à deux associations du département des Alpes-Maritimes

En octobre 2019, les agents des douanes de la brigade de Menton découvraient et saisissaient, dans le cadre d'un contrôle d'un ensemble routier au péage de La Turbie, 383 kg de résine de cannabis.

Diverses marchandises ayant servi à masquer la fraude dont notamment des palettes entières de matériel médical et de papiers et sacs cadeaux étaient également saisis par les agents des douanes.

Plusieurs années après la condamnation du chauffeur pour transport de produits stupéfiants et le prononcé des confiscations des marchandises saisies par les autorités judiciaires, l'administration des douanes va remettre 300 rouleaux de papiers cadeaux et un peu plus de 4 000 sacs cadeaux à deux associations du département des Alpes Maritimes : les Restos du Cœur et Montjoye.

La remise sera effectuée au sein des entrepôts des Restos du Cœur situés au 160 avenue Jean Aicard à Saint-Laurent-du-Var **le jeudi 19 novembre à 10h** par Monsieur Mikaël le PIMPEC, directeur régional des douanes de Nice, en présence des représentants des deux associations.

***Rendez-vous à 10 h au sein des entrepôts de l'association des Restos du Cœur***

***au 160 avenue Jean Aicard à Saint-Laurent-du-Var***

**Contacts presse :**
– Céleste MAGHERINI, chargée de communication, celeste.magherini@douane.finances.gouv.fr
– Claire RIBERO, secrétaire générale, 06 83 80 31 17, claire.ribero@douane.finances.gouv.fr
– Mikaël LE PIMPEC, directeur régional – 09 70 27 87 05, mikael.le-pimpec@douane.finances.gouv.fr